

**Comptabilité - Exercice 1997 - Transferts de crédits**

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser les transferts de crédits à intervenir en dépenses et en recettes d'investissement et d'approuver ceux intervenus en dépenses et en recettes de fonctionnement depuis le 01/01/1997 jusqu'au 14/03/1997 inclus.

Ces opérations, qui sont sans incidence sur la masse des dotations budgétaires de la Commune, sont regroupées dans les tableaux ci-après :

## Section d'investissement - Demandes de transferts de crédits

Montant	Imputation initiale	Libellés	Imputation nouvelle	Libellés
111 600 (1)	90 022 2182 00511 32000	<b>BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES</b> Opérations d'équipement - Administration générale de la collectivité - Autres immobilisations corporelles - Matériel de transport - Domaine du parc automobile et matériels divers - Parc Auto et Déchets	90 622 2182 00511 32000	Opérations d'équipement - Collecte et traitement des ordures ménagères - Autres immobilisations corporelles - Matériel de transport - Domaine du parc automobile et matériels divers - Parc Auto et Déchets
2 030 000 (2)	90 022 2182 00511 32000	Opérations d'équipement - Administration générale de la collectivité - Autres immobilisations corporelles - Matériel de transport - Domaine du parc automobile et matériels divers - Parc Auto et Déchets	90 64 2182 00511 32000	Opérations d'équipement - Routes et voirie urbaine - Autres immobilisations corporelles - Matériel de transport - Domaine du parc automobile et matériels divers - Parc Auto et Déchets
8 869	913 1641 90018 20200	Ressources externes non définitives - Emprunts en francs - Contrats signés en cours exercice à échéance infra-annuelle - Finances	910 2761 20200	Opérations sur immobilisations non ventilables - Créances pour avances en garanties d'emprunt - Finances
5 000	92 21 6232 00200	Services individualisés - Information communication - Fêtes et cérémonies - Cabinet du Maire - Relations Publiques	90 234 2161 00515 00200	Opérations d'équipement - Musées - Oeuvres et objets d'art - Domaine de la communication - Cabinet du Maire - Relations Publiques
4 000 000 (3)	913 1342 10500	<b>BUDGET PRINCIPAL - RECETTES</b> Ressources externes non définitives - Amendes de police - Fonds affectés à l'équipement - Police Municipale	912 1342 10500	Ressources externes définitives - Amendes de police - Fonds affectés à l'équipement - Police Municipale
76 995 754 (3)	914 1642 20200	Ressources externes non définitives - Emprunts sans instruments de couverture - Finances	913 1641 20200	Ressources externes non définitives - Emprunts en francs - Finances

## Section de fonctionnement - Transferts de crédits réalisés

Montant	Imputation initiale	Libellés	Imputation nouvelle	Libellés
		<b>BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES</b>		
3 300	92 022 61558 30900	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers - Electricité - Chauffage	92 251 61558 30900	Services individualisés - Sports - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers - Electricité - Chauffage
2 000	92 022 61558 30900	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers - Electricité - Chauffage	92 251 61558 30900	Services individualisés - Sports - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers - Electricité - Chauffage
2 000	92 022 61558 30900	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers - Electricité - Chauffage	92 22 61558 30900	Services individualisés - Activités artistiques - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers - Electricité - Chauffage
2 000	92 022 61558 30900	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers - Electricité - Chauffage	92 11 61558 30900	Services individualisés - Enseignement du premier degré - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers - Electricité - Chauffage
2 000	92 022 61558 30900	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers - Electricité - Chauffage	92 22 61558 30900	Services individualisés - Activités artistiques - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers - Electricité - Chauffage
2 700	92 022 61558 30900	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers - Electricité - Chauffage	92 242 61558 30900	Services individualisés - Action socio-éducative - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers - Electricité - Chauffage
2 000	92 022 61558 30900	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers - Electricité - Chauffage	92 251 61558 30900	Services individualisés - Sports - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers - Electricité - Chauffage

Montant	Imputation initiale	Libellés	Imputation nouvelle	Libellés
3 000	92 022 6184 20400	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Versement à organismes de formation - Ressources Humaines	92 242 6184 20400	Services individualisés - Action socio-éducative - Versement à organismes de formation - Ressources Humaines
3 500	92 022 6184 20400	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Versement à organismes de formation - Ressources Humaines	92 622 6184 20400	Services individualisés - Collecte et traitement des ordures ménagères - Versement à organismes de formation - Ressources Humaines
2 000	92 022 6256 20400	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Missions - Ressources Humaines	92 462 6256 20400	Services individualisés - Aides à la famille - Missions - Ressources Humaines
10 000	92 022 6475 20400	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Personnel - Autres charges sociales - Médecine du Travail - Ressources Humaines	92 90 6475 20400	Services individualisés - Action économique - Services communs - Personnel - Autres charges sociales - Médecine du Travail - Ressources Humaines
40 000	92 022 64831 20400	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - CPA - Indemnités aux agents - Ressources Humaines	92 22 64831 20400	Services individualisés - Activités artistiques - CPA - Indemnités aux agents - Ressources Humaines
400 000 (4)	92 463 64131 20400	Services individualisés - Crèches et garderies - Rémunération du personnel non titulaire - Rémunération principale - Ressources Humaines	92 91 64131 20400	Services individualisés - Actions pour l'emploi - Rémunération du personnel non titulaire - Rémunération principale - Ressources Humaines
11 050	92 628 6156 30900	Services individualisés - Réseaux et services urbains divers - Entretien et réparations - Maintenance - Electricité - Chauffage	92 234 6156 30900	Services individualisés - Musées - Entretien et réparations - Maintenance - Electricité - Chauffage
219 340 (5)	92 64 611 89068 35000	Services individualisés - Routes et voirie urbaine - Contrats de prestations de services avec des entreprises - Stationnement de surface - Voirie	92 056 611 10500	Services individualisés - Police municipale - Contrats de prestations de services avec des entreprises - Police Municipale

Montant	Imputation initiale	Libellés	Imputation nouvelle	Libellés
2 000	92 022 6419 20400	<b>BUDGET PRINCIPAL - RECETTES</b> Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Remboursement sur rémunérations du personnel - Ressources Humaines	931 6419 20400	Charges de personnel - Remboursements sur rémunérations du personnel - Ressources Humaines
2 000	92 022 6419 20400	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Remboursement sur rémunérations du personnel - Ressources Humaines	92 462 6419 20400	Services individualisés - Aides à la famille - Remboursements sur rémunérations du personnel - Ressources Humaines
3 000	92 022 6459 20400	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Charges de Sécurité Sociale et de prévoyance - Ressources Humaines	92 242 6459 20400	Services individualisés - Action socio-éducative - Charges de Sécurité Sociale et de prévoyance - Remboursements - Ressources Humaines
8 000	92 022 6459 20400	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Charges de Sécurité Sociale et de prévoyance - Ressources Humaines	92 233 6459 20400	Services individualisés - Bibliothèques et Médiathèques - Charges de Sécurité Sociale et de prévoyance - Remboursements - Ressources Humaines
16 000	92 022 778 89114 20400	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Autres produits exceptionnels - Indemnités de sinistres causés par des tiers - Ressources Humaines	92 30 778 89114 20400	Services individualisés - Santé - Services communs - Autres produits exceptionnels - Indemnités de sinistres causés par des tiers - Ressources Humaines

1. Complément de financement pour acquisition de bennes à ordures ménagères.
2. Financement de trois équipements de déneigement et d'une balayeuse compacte selon programme annuel.
3. Modification d'imputation suite à la mise à jour de la nomenclature M14.
4. Répartition des crédits de personnel dans les sous-fonctions budgétaires conformément aux dispositions de l'instruction comptable et budgétaire M14.
5. Mise à jour du budget de stationnement selon directives de la Commission.

**M. BONNET** : J'ai une question qui porte sur un transfert de 400 000 F des crèches à actions pour l'emploi mis sur le compte d'une adaptation comptable en raison de la M14. Je voulais savoir si c'est purement une adaptation ou s'il y avait quand même des actions pour l'emploi dans ces 400 000 F et dans ce cas de quelles actions s'agit-il ?

**M. VUILLEMIN** : Je voudrais remercier M. BONNET qui régulièrement pose des questions sur les transferts de crédits. Je ne le dis pas du tout de manière ironique, je crois que c'est très bien qu'un Conseiller Municipal s'intéresse aux transferts, aux sommes d'argent public qui transitent d'un compte à l'autre.

**M. LE MAIRE** : J'en ai vu d'autres encore plus importantes que les 400 000 F !

**M. VUILLEMIN** : Moi aussi, et à vrai dire j'attendais des questions sur d'autres points mais vous ne les avez pas posées, tant pis. Vous pouvez noter que comme cela avait été demandé par l'un de vos collègues dans une première séance, sur la dernière page on précise de manière peut-être un peu trop succincte, je veux bien l'admettre, la raison qui justifie ce transfert.

S'agissant de celui de 400 000 F, il s'agit effectivement d'un transfert qui concerne crèches et garderies, actions pour l'emploi. Il s'agit d'une répartition de crédits de personnel dans des sous-fonctions budgétaires, c'est la première chose. Pourquoi on a mis l'action pour l'emploi ? Je crois que c'est lié à de nouvelles dispositions pour des départs de personnels en pré-retraite mais je pourrai, si vous le souhaitez, apporter une réponse plus complète.

**M. LE MAIRE** : Merci. Cette M14 nous en fera voir encore pendant bien longtemps.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces propositions.

*Récépissé préfectoral du 15 avril 1997.*